

# Province de Québec Municipalité de Chartierville

Lundi 4 février 2013

Séance régulière du conseil municipal tenue au centre communautaire.

### 1. Ouverture de la séance :

Le maire Jean Bellehumeur ouvre la séance à 19 h 00.

Sont présents : les conseillers Jacques Blain, Louis Désy, Denis Dion, Raymond Fournier, Nancy Lacroix et Jocelyn Poulin. La secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme ainsi que la secrétaire-trésorière adjointe Odette Bérard sont aussi présentes.

## 2. Adoption de l'ordre du jour :

13-2262

Il est proposé par Jacques Blain, appuyé par Nancy Lacroix d'adopter l'ordre du jour.

- 1. Ouverture de la séance.
- 2. Adoption de l'ordre du jour.
- 3. Adoption du procès-verbal du 7 janvier 2013.
- 4. Adoption des revenus et dépenses.
- 5. Rapport du maire.
- 6. Rapport des comités ad hoc.
- 7. Informations, correspondance & demandes diverses:
- Avis de motion pour l'adoption du règlement 2013-01 (création d'un comité consultatif d'urbanisme)
- Wente pour taxes 2013
- M Nomination de remplaçants à la MRC
- Momination d'un 3<sup>e</sup> signataire à la Caisse populaire des Hauts-Boisés au niveau des membres du conseil
- Ouverture d'un compte pour les loisirs à la Caisse populaire des Hauts-Boisés
- Certificat de la municipalité pour les projets de recyclage (matières résiduelles fertilisantes) Richard Martin
- Bourse de reconnaissance Simon Lafrenière et cours pompier I
- 9. Période de auestions
- 10. Affaires nouvelles.
- 11. Levée de l'assemblée.

#### 3. Adoption du procès-verbal du 7 janvier 2013 :

13-2263

Il est proposé par Jacques Blain, appuyé par Nancy Lacroix d'adopter le procès-verbal mentionné en titre. Adopté à l'unanimité.

Il est proposé par Nancy Lacroix, appuyé par Denis Dion d'adopter les revenus & dépenses tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 2013 pour un total des dépenses d'une somme de 82 686,67 \$ et d'un total des revenus d'une somme de 41 483,12 \$. Adopté à l'unanimité.

### 5. Rapport du Maire:

M. le maire parle de la récupération des appareils électroniques ; lorsque le système sera bien organisé, les citoyens seront informés et la municipalité fera le transfert au centre de tri.

Concernant le remplacement du ponceau 291, le dossier est réglé, nous avons reçu le chèque de la municipalité de St-Isidore. Il ne reste que la signature des ententes claires avec St-Isidore et Newport, qui devrait se faire incessamment.

Concernant le projet de règlement sur les éoliennes, le maire informe les citoyens qu'il a été prévu qu'en premier lieu une réunion d'information se tiendra à Chartierville et St-Isidore (peut-être aussi à Lingwick et Weedon) et que deux ou trois semaines plus tard, il y aura une deuxième réunion à ces endroits afin que les citoyens puissent faire valoir leur opinion. Il y aura diffusion de ces dates lorsque celles-ci seront connues.

Nous attendons toujours l'avis de notre avocate concernant les coûts à taxer aux citoyens pour les services du réseau d'assainissement des eaux usées.

# Rapport des comités ad hoc :

#### CIMO et CICM:

M. Fournier a reçu la décision officielle de la CPTAQ concernant le rehaussement de CIMO. Il est suggéré alors d'inviter M. Raymond Vanier, responsable de la DOMTAR lors du début des travaux.

Pour ce qui du CICM, nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse à notre demande.

Une rencontre s'est tenue à Sherbrooke concernant la pollution lumineuse et M. Fournier remet au conseiller Jocelyn Poulin, responsable des infrastructures, toute la documentation concernant l'achat futur des luminaires pour la municipalité.

M. Fournier nous informe aussi que le club d'astronomie se prépare à une manifestation en avril prochain aux frontières.

### Loisirs:

Mme Lacroix parle de la sortie du petit journal à la fin janvier et de la soirée du 16 février 2013 où elle invite la population au spectacle d'humour qui sera présenté au centre communautaire à compter de 20 heures.

#### Comité sur l'immobilisation :

M. Désy parle du rapport diagnostique qui a été présenté par Joanie Otis, responsable en développement économique. M. Désy et M. Jacques Blain ont assisté à une rencontre concernant la création d'une coopérative pour la construction de nouvelles maisons et pour laquelle une subvention serait peut-être disponible. M. Blain rappelle la création d'un CCU (comité consultatif d'urbanisme) avec la participation de citoyens intéressés afin de régler certains problèmes concernant le zonage et la possibilité d'adopter des dérogations mineures. Une invitation sera envoyée à la population pour recruter des participants.

### 6. Informations, correspondance & demandes diverses :

Avis de motion pour l'adoption du règlement 2013-01 (création d'un comité consultatif d'urbanisme)

Un avis de motion est donné par Louis Désy pour l'adoption du règlement d'un comité consultatif d'urbanisme.

Vente pour taxes 2013 :

**Attendu que** l'article 1022 du Code municipal (L.R.QA., chapitre C-27.1) oblige la secrétaire-trésorière, au cours du mois de février de chaque année, à préparer une liste de propriétaires endettés envers la municipalité pour non-paiement de taxes ;

**Attendu que** par résolution la liste des immeubles mis en vente pour taxes impayées pour l'année 2012 et les années antérieures doit être envoyée à la MRC du Haut-Saint-François pour vente pour taxes au cours de l'année 2013 ;

**Attendu que** les propriétaires endettés ont reçu à la fin de décembre 2012 un avis d'arrérages à cet effet ;

**Attendu qu**'il est primordial d'aviser les propriétaires en défaut, par lettre recommandée, avant de transmettre la liste de vente d'immeubles à la MRC :

**Attendu que** le montant de la lettre enregistrée sera chargé à chaque propriétaire concerné ;

Il est proposé par Jocelyn Poulin, appuyé par Raymond Fournier et résolu à l'unanimité d'autoriser la secrétaire-trésorière à demander à la MRC du Haut-Saint-François de vendre pour défaut de paiement de taxes 2012 les immeubles dont la liste sera transmise avant le 19 mars 2013 et de nommer M. le maire Jean Bellehumeur à titre de représentant de la municipalité lors de cette vente pour taxes qui se tiendra le jeudi 13 juin 2013. Adopté à l'unanimité.

Nomination d'un remplaçant à la MRC :

Il est proposé par Raymond Fournier, appuyé par Jocelyn Poulin que la municipalité de Chartierville mandate M. Louis Désy à titre de remplaçant du maire Jean Bellehumeur, lorsque celui-ci ne pourra être présent, pour les réunions devant se tenir à la MRC du Haut-Saint-François; cependant pour le mois de mars 2013, ce sera M. Jacques Blain qui agira à titre de remplacant de M. Bellehumeur.

Nomination d'un 3º signataire à la Caisse populaire des Hauts-Boisés au niveau des membres du conseil :

**Attendu que** la Municipalité de Chartierville doit désigner des représentants concernant son administration ;

**Attendu que** tout document doit comporter deux (2) signatures étant entendu que la signature de la secrétaire-trésorière ou la secrétaire-trésorière adjointe doit toujours paraître ;

Il est proposé par Raymond Fournier, appuyé par Denis Dion et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité de Chartierville mandate le conseiller Jacques Blain à signer les documents en l'absence du maire Jean Bellehumeur et/ou du maire suppléant Louis Désy.

Annulation de la carte Visa Desjardins pour le budget des loisirs :

**Attendu que** Mme Nancy Lacroix a présenté une demande auprès du Conseil pour l'ouverture d'un compte à la Caisse populaire des Hauts Boisés pour le dossier « Loisirs »;

13-2265

13-2266

13-2267

13-2268

13-2269

Il est proposé par Jacques Blain, appuyé par Louis Désy et résolu à l'unanimité que la municipalité de Chartierville, par l'entremise de sa secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme, demande l'annulation de la carte Visa Desjardins ( .... .... 9013 ) qui était accordée à Mme Nancy Lacroix au montant de 500 \$.

Ouverture d'un compte pour les loisirs à la Caisse populaire des Hauts-Boisés :

**Attendu que** Mme Nancy Lacroix, conseillère en loisirs a présenté une demande auprès du Conseil pour l'ouverture d'un compte à la Caisse populaire des Hauts Boisés pour le dossier « Loisirs »;

**Attendu que** Mme Nancy Lacroix aimerait obtenir une carte de débit pour ce compte pour l'achat des différents articles concernant la réalisation de ses projets ;

Il est proposé par Jacques Blain, appuyé par Louis Désy et résolu à l'unanimité que :

- la municipalité de Chartierville demande l'ouverture d'un compte à la Caisse populaire des Hauts-Boisés pour le dossier « Loisirs » avec un montant maximum de 1 000 \$ pris à même le compte de la municipalité;
- qu'une carte de débit soit émise au nom de Mme Nancy Lacroix pour ce compte et ce, seulement pour les achats et non pour des retraits ; que le transfert de fonds soit effectué par la secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme.

#### Bourse de reconnaissance :

**Attendu que** M. Simon Lafrenière a présenté une demande à la municipalité de Chartierville pour l'obtention d'une bourse au terme de son secondaire V effectué à la Maison familiale et rurale du Granit :

**Attendu que** celui-ci nous a remis une copie de son diplôme d'études secondaires du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ;

Il est proposé par Louis Désy, appuyé par Nancy Lacroix et résolu à l'unanimité que la municipalité de Chartierville octroie à M. Simon Lafrenière une bourse reconnaissance de 200 \$.

#### Cours pompier I:

Il est proposé par Louis Désy, appuyé par Nancy Lacroix et résolu à l'unanimité que la municipalité de Chartierville autorise M. Simon Lafrenière à suivre les cours de pompier I, tel que requis.

# Achat du module Sygem « Paie » :

**Attendu que** la municipalité de Chartierville a demandé une soumission concernant le module Sygem " Paie " à Mme Isabelle Surprenant de la compagnie Infotech ;

**Attendu qu'**il n'y aura aucune augmentation de notre contrat de service, aucuns frais d'installation et que la formation d'une journée, précédée par une formation téléphonique d'une heure, est incluse ;

Il est proposé par Jocelyn Poulin, appuyé par Jacques Blain et résolu à l'unanimité que la municipalité de Chartierville accepte l'installation du module Sygem " Paie " incluant l'option de transfert des T4 et R1 par internet au coût de 3 200 \$ et que le paiement soit étalé sur trois budgets distincts, soit 2013-2014-2015, taxes et frais de déplacement en sus.

Avis de motion pour l'adoption du règlement 2013-02 (règlement sur l'épandage des matières résiduelles fertilisantes)

13-2270

13-2271

13-2272

13-2273

13-2274

Un avis de motion est donné par Jocelyn Poulin pour l'adoption d'un règlement sur l'épandage des matières résiduelles fertilisantes.

- 9. Période de questions :
- 10. Affaires nouvelles:
- 11. Levée de la séance :

13-2275

La séance est levée à 20h456 par Denis Dion sous la résolution 13-2275.

Jean Bellehumeur, maire

Maryse Prud'homme, secrétaire-

trésorière